



Comité Départemental du Sport Universitaire - Isère

Piscine Universitaire – 430 rue de la Passerelle – 38406 Saint-Martin d'Hères

☎ : 04 76 82 44 02 - @ : cdsuisere@sport-u.com

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Jeudi 13 juin 2024

ORDRE DU JOUR

1	APPROBATION du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 janvier 2024	2
2	BUDGET PREVISIONNEL 2024 - 2025	2
3	MISE A JOUR DES STATUTS DU CDSU	3
4	QUESTIONS DIVERSES	4
4.1	Le Challenge National 2024	4
4.2	Jeux olympiques Paris 2024	5

Membres présents

- ✓ **CDSU** : Romain Fredenucci (directeur), Fabienne Bardinon, Anthéa Criticos et Marie-Noëlle Tourneur
- ✓ **Grenoble INP** : Yann Abiven, Frederi Chuker, Fabien Stange
- ✓ **UGA** : Olivia Wendling, Laure Longchamp, Mihaela Smerea, Florence Liprandi, Marc Oddon (président du CDSU), Nicolas Carrot (président AS), Lionel Rouan, Thomas Prieur, Jérôme Dinale, Jean Grenet, Gaël Mermet,
- ✓ **Sciences Po** : Nicolas Dramissiottis

Procurations : 3

Secrétaire de séance : Marie-Noëlle Tourneur

Le Quorum (16) est atteint.

1 APPROBATION du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 janvier 2024

Le PV envoyé avec la convocation est soumis à l'approbation de l'Assemblée. Il est approuvé à l'unanimité.

Pour	Contre	Abstention
18	0	0

Approbation du PV de l'AG du 15 janvier 2024

2 BUDGET PREVISIONNEL 2024 - 2025

Le budget prévisionnel 2024-2025 a été adressé à tous les membres de l'assemblée avec la convocation. Il est établi en respectant une certaine stabilité.

Il s'élève à 57 150 €, soit une augmentation de 20 100 € qui s'explique par une stabilité des coûts de fonctionnement mais une augmentation de la proposition sportive en lien avec le partenariat qui devrait s'établir avec le CROUS.

- ✓ En recettes, maintien de la subvention du Conseil Départemental et poursuite de la convention avec la LAURASU.
- ✓ En dépenses, le fonctionnement de la structure reste constant. L'activité sportive reste ciblée sur le fonctionnement promotionnel et la formation. Au niveau départemental, un développement de l'activité le week-end et sur les trois semaines des petites vacances universitaires (hors vacances de Noël) a été proposé au CROUS par Romain Fredenucci ; la demande vient d'être acceptée. Cela augmente de 16 000 € environ l'enveloppe de l'activité sportive.

- ✓ Enfin, le CDSU va accueillir plusieurs championnats de France universitaires sur le département (ski nordique, ski alpin, volley-ball et water-polo). Le prévisionnel est donc revu à la hausse, même s'il est difficile de prévoir cette enveloppe au plus juste, les budgets prévisionnels de chaque championnat n'ayant pas encore été élaborés.

Si le résultat est de nouveau excédentaire, un retour vers les associations sportives sera envisagé.

Le CDSU depuis le début de saison a travaillé sur plusieurs dossiers évoqués lors de la précédente assemblée générale.

Une demande de partenariat pour du matériel roulant a été déposée auprès de la Région. La réponse est positive. Le CDSU a transmis son logo et attend les modalités pour la récupération du minibus qui devrait se dérouler au plus tard en novembre.

Le budget prévisionnel 2024 - 2025 est soumis au vote et approuvé à l'unanimité.

Pour	Contre	Abstention
18	0	0

Approbation du budget prévisionnel 2024 -2025

3 MISE A JOUR DES STATUTS DU CDSU

La FF Sport U a voté les modifications de ses statuts lors de la dernière assemblée générale fédérale en mars 2024. Toutes les associations qui lui sont affiliées ont l'obligation de se conformer à ces changements. C'est pourquoi le CDSU Isère a l'obligation et le devoir de s'y conformer.

Toutes les modifications ont donc été envoyées à tous les membres de l'assemblée générale en même temps que la convocation.

Par rapport à ce document, plusieurs points ont été modifiés de la manière suivante :

Art 5 : s'adapter à Grenoble (pas de SIUAPS)

Art 6 enlever ligue à de nombreuses reprises, et remplacer par comité départemental

Art 8 : idem Art 6

Art 9 : enlever le doublon : le directeur assiste avec voix délibérative

Art 14 : je pense que c'est plutôt commission mixte départementale à chaque fois

Art 17 remplacer de la ligue par du comité départemental

Art 21 président du comité départemental (pas ligue)

Art 26 du préfet (pas de sous-préfet) et Ligue Auvergne Rhône Alpes

La FF Sport U vérifiera et validera la conformité du document.

Les nombreuses modifications portent principalement :

Titre 1

Accès à la pratique sportive compétitive pour les non-étudiants

Les missions du CDSU sont précisées

Respect des différentes chartes

La possibilité offerte à la LAURASU de contrôle sur le fonctionnement du CDSU

Titre 2

Détail de la qualité de « membre »

Titre 3

Précisions sur la composition des membres des instances statutaires

Motifs empêchant un membre d'être délégué, élu, président ...

Modification du mode de réunion (passage au format hybride)

Délais d'information

Election du comité directeur, du bureau directeur

Limite d'âge du collège étudiant

Modalités de vote

Rôle du comité directeur

Election du président, incompatibilité de candidature, renouvellement de mandat ...

Vacance du poste de président

Précisions sur le rôle de directeur

Titre 4

Certification de la comptabilité

Titre 5

Précisions sur les modalités de dissolution

Titre 6

Modalités de votes

Information des organes fédéraux : ligue AURA et FF Sport U

La modification des statuts est soumise au vote et approuvé à l'unanimité.

Pour	Contre	Abstention
18	0	0

Approbation de la modification des statuts du CDSU Isère

4 QUESTIONS DIVERSES

4.1 Le Challenge National 2024

Deux équipes grenobloises étaient sélectionnées :

- UGA dans la catégorie CFU
- GINP dans la catégorie écoles

Seule l'équipe de l'UGA a fait le déplacement. Elle finit à la 8^{ème} place du classement des universités.

4.2 Jeux olympiques Paris 2024

Le CDSU Isère a acheté plusieurs places pour les Jeux Olympiques. Romain Fredenucci sollicite les associations sportives pour qu'elles lui transmettent le nom d'étudiants particulièrement investis pour qu'il les sollicite et vérifie avec eux leur disponibilité.

Les places concernent un match de football qui se déroulera dans notre région, à Lyon, pour éviter des frais supplémentaires importants (hébergement et transport).

4.3 Déplacements

Les associations sportives ne souhaitent pas que les étudiants qui jouent conduisent un minibus. Elles aimeraient privilégier les déplacements en bus ou en train mais le coût pourrait être trop important.

Plusieurs pistes de réflexion sont envisagées :

- Avoir des bénévoles avec une licence de dirigeant qui pourraient accompagner les équipes
- Avoir des délégués sportifs pour conduire → Contacter le service juridique de la FFSU pour voir si c'est envisageable
- Vérifier auprès des statuts et de l'assurance de la FFSU
- Organiser une réunion qui noterait par écrit un cadre autour du transport des étudiants
- Les services civiques ne peuvent pas assurer cette mission qui n'est pas dans leurs attributions

Saint-Martin d'Hères, le 13 juin 2024



Marc ODDON
Président du CDSU Isère